

BTSA

GESTION PROTECTION de la NATURE

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

*Objectifs et
compétences
professionnelles :*

Former un technicien compétent dans l'**approche transversale** de la problématique concernant la **Gestion et de la Protection de la Nature** et qui soit à même d'apporter son savoir-faire professionnel de façon claire, réfléchi et efficace.

Les finalités :

- étant **d'assurer la gestion durable** des ressources naturelles et la pérennité des écosystème,
- **faire évoluer les pratiques sociales** de chacun par des actions d'éducatives, de sensibilisation ou de vulgarisation à l'environnement et au développement durable,
- **mettre en valeur un espace** dans sa dimension sociale, économique, culturelle au travers d'activités écoresponsables.



Une formation modulaire sur 2 ans

Un enseignement général		Un enseignement professionnel	
<u>Traitement des données et informatique</u>		<u>Domaine professionnel</u>	
- Mathématiques		<u>Connaissances scientifiques, techniques réglementaires</u>	
- Informatique	72.5 h	-Expertise naturaliste	203 h
<u>Expression Communication</u>	43.5 h	-Gestion de la nature, concertation territoriale.	116 h
- LV1 Anglais		-Opération de génie écologique	145 h
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	116 h	-Animation d'un public	101.5 h
<u>Environnement économique</u>	174 h	-Démarche de projet d'aménagement	101.5 h
- Organisation économique, sociale et juridique	87h	-Programme d'action de génie écologique ou projet de valorisation et de préservation	145 h
<u>Activités pluridisciplinaires</u>	24 h	<u>Autres activités :</u>	
		Pluridisciplinarité	150 h
		Education Physique et Sportive	87 h
Des modules d'Initiatives Locales (MIL) au choix du lycée : Système d'Information Géographique , 47 h Entreprise et Environnement , 40h			

La formation professionnelle :

Des études concrètes sur le terrain : le littoral, le milieu agricole, les zones humides, la forêt
Des partenariats avec la profession pour des projets d'action de génie écologique, de valorisation et de préservation environnementale d'un espace

Des stages en milieu professionnel

12 à 14 semaines en France ou à l'étranger dans des structures adaptées à la formation

Bureaux d'étude, Services spécialisés : ONF, Gestionnaires de site.

Administrations, Collectivités Territoriales, Organismes agricoles

Pour les stages à l'étranger, possibilité de bourses du Conseil Régional, Ministère de l'Agriculture.

ETUDIANT	Obtention du diplôme
<ul style="list-style-type: none"> * Inscription à la sécurité sociale étudiante * Possibilité de bourses de l'enseignement supérieur agricole. * Fichiers d'adresses de logements à l'extérieur du Lycée, proposés aux étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> * Pour moitié par le Contrôle continu au cours des deux années de formation, * Pour moitié par un Examen terminal
INSCRIPTION-ADMISSION	POURSUITE D'ETUDE
<ul style="list-style-type: none"> * Après un bac Général S, un bac STAV * Après un bac Pro, Autres baccalauréats <p style="text-align: center;"><i>Suivre les procédures info post bac</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> * LMD, équivalence 120 points ECTS * Licences professionnelles * Licences, Master....

Informations générales

Frais de scolarité :

1029 € par année (pour la rentrée 2011). Les paiements s'échelonnent d'octobre à juillet.

Demi-pension :

Tarif étudiant CROUS : 3,05 € (tarif 2010/2011)

Frais supplémentaires :

- Achat d'ouvrages à caractère professionnel : guides naturalistes, guide de méthodologies appliquées à l'élaboration de plan de gestion, (prévoir un coût d'environ 120 €)
- Hébergement, restauration, autocar lors des voyages d'études.
- Certaines options choisies en E.P.S.
- Frais de carburant lors d'utilisation de véhicule personnel. Dans le cadre de covoiturage, ces frais sont répartis entre les étudiants.

Hébergement :

Le Point Infos Jeunesse à Auray (tél : 02 97 24 25 00) peut être consulté lors de la recherche de logements. Une liste d'adresses sur Auray et sa région est également à disposition des étudiants au secrétariat.

Equipements personnels :

Pour les activités pratiques une tenue adaptée et des chaussures de sécurité sont exigées. Un équipement minimum (bottes, chaussures et vêtements adaptés aux activités extérieures) est demandé. Une paire de jumelles, appareil photos numériques, guides naturalistes et une clé USB sont utiles si vous les possédez. Des salles informatiques sont libres d'accès, l'acquisition d'un ordinateur portable n'est pas une nécessité. La détention d'un permis de conduire est un atout pour la recherche de stage.

